



LE MUSÉE EN FÊTE LE 17 MAI

Le samedi 17 mai, c'est la « Nuit des musées » ! À cette occasion, les musées sont invités à partager leurs richesses en ouvrant gratuitement leurs portes le temps d'une soirée (de 18h à 23h).

Le Carton Voyageur participe à l'événement : vous pourrez ainsi découvrir gratuitement, de 18h à 23h, l'exposition permanente ainsi que l'exposition temporaire « Bistrot et cartes postales, quand la petite histoire rencontre la Grande », imaginée par Thomas Daveluy.

Un spectacle inédit à découvrir

Dans le cadre de cette opération, un

spectacle original vous sera proposé : « Et si les cartes postales prenaient vie sous vos yeux », par le collectif L'Empreinte.

Le principe est simple : le public choisira aléatoirement des cartes postales, qui seront ensuite mises en animation en direct par un trio de comédiennes.

Deux séances sont programmées : 19h - 19h30 et 20h30 - 21h

Inscription sur le site du Carton Voyageur.



CONCOURS PHOTO JUSQU'AU 30 JUIN

Participez au concours photo «La nature à Baud» ! Immortalisez la faune, la flore ou les paysages de notre commune et ses alentours. Ouvert à tous, ce concours met en lumière la beauté naturelle de notre

territoire. Vous avez jusqu'au 30 juin pour déposer vos fichiers, soit physiquement avec une clé USB au Quatro soit par internet (mail, we transfert...). Toutes les infos sur le www.lequatro.fr.

DEUX NOUVEAUX FONDS À LA MÉDIATHÈQUE

Deux nouveaux fonds à découvrir à la médiathèque !

Un espace parentalité qui aborde toutes les étapes de la parentalité : du désir d'enfant jusqu'à l'âge adulte, en explorant notamment la relation parent-enfant. Un autre fonds est lui dédié aux ados, avec des ressources variées pour tous les goûts. Venez explorer ces univers pensés pour vous et votre famille !

AGENDA FLASH

Du 2/05 au 28/6 : Exposition « *L'écho des manifs* » de Patrick Le Masurier.

3/5 : Café Philo + visite commentée de l'expo

« *L'écho des manifs* » par P. Le Masurier.

6/5 : Conversation en anglais + Midi zen.

10/5 : Causerie en breton.

16/5 : Café-crétif - Initiation au monotype.

17/5 : Ciné-goûter en breton.

17/5 : Présentation de l'asso Ar Blanoeh (danse bretonne).

17/5 : Nuit des musées + spectacle (cf : plus haut).

18/5 : Concert *À perdre la raison*.

20/5 : Conversation en anglais.

23/5 : Sieste musicale.

24/5 : Scrapbooking.

31/5 : Exposition de peintures intergénérationnelle.

LE MOT DU MAIRE

Suite à la diffusion du film « TOUCHÉES » au cinéma Le Celtic le 8 avril dernier et en présence de la réalisatrice Alexandra Lamy où elle a animé le débat avec les spectateurs présents dans la salle et la gendarmerie, il s'avère que les violences sont un fléau silencieux. Un film bouleversant qui ne peut laisser indifférent et des témoignages poignants.

Les violences physiques, telles que les coups, les brûlures ou les blessures, laissent des traces visibles, mais ce sont souvent les violences psychologiques et émotionnelles qui laissent des cicatrices invisibles mais tout aussi dévastatrices. La manipulation, les insultes, les menaces, l'isolement social, l'humiliation publique ou privée, sont des formes courantes de violences psychologiques qui affaiblissent les victimes, les rendent dépendantes et souvent incapables de quitter leur agresseur. Un violentomètre est disponible sur notre site Internet tout comme tous les contacts des associations et applications.

Le viol est un acte de violence sexuelle grave, qui peut détruire la vie d'une victime à jamais. Le viol au sein du couple est une réalité qu'il est impératif de reconnaître comme une forme de violence conjugale. Loin d'être une simple « incompréhension » ou un malentendu, il s'agit d'une violation flagrante du consentement et de l'intimité de l'autre. Le consentement est au cœur de toute relation sexuelle saine et respectueuse. Tout acte sexuel, lorsqu'il est effectué sans le consentement explicite de l'autre personne, est un viol. Dans le contexte familial, il est souvent difficile pour la victime de porter plainte, en raison de la pression sociale, de la culpabilité, de la peur des représailles ou encore de l'idée d'être responsable de l'éclatement de l'équilibre familial. Il faut pourtant oser porter plainte.

Pour lutter contre les violences conjugales et les viols, il est essentiel d'instaurer des programmes de prévention et d'éducation dès le plus jeune âge. Les jeunes doivent être éduqués sur l'importance du respect du consentement, de l'égalité entre les sexes et de l'expression émotionnelle non violente. Les écoles, les familles, et la société dans son ensemble ont un rôle primordial à jouer pour déconstruire les stéréotypes.

Les violences conjugales et les viols sont des crimes inacceptables qui ne doivent plus être tolérés dans notre société. Il est impératif de continuer à lutter contre ces violences, en œuvrant pour une meilleure reconnaissance des droits des victimes, une législation plus stricte et une éducation renforcée pour un avenir sans violence. Chaque victime mérite d'être écoutée, soutenue et protégée. Localement, la gendarmerie de Baud dispose d'une cellule spécialisée : osez la contacter si vous êtes victime.

Pascale GILLET
Maire de Baud

LA MAIRIE VOUS INFORME :

Appel à bénévoles : l'équipe de La Maison des Arts cherche des bénévoles pour la troisième édition du festival L'Échappée à Melrand, les 23 et 24 mai 2025.

La ville de Baud a également besoin de volontaires pour venir une heure ou deux à la buvette pour la fête de la musique qui aura lieu le 20 juin. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact à l'accueil de la mairie.



Atelier participatif colorimétrie : cet atelier a pour objectif de co-construire une palette de couleurs harmonieuse, adaptée à l'identité locale et au patrimoine architectural baldvien. Venez nous aider à dresser l'identité chromatique de notre cœur de ville... Munissez-vous d'un appareil photo ou de votre portable. L'architecte coloriste, Frédérique Dano, vous donne les instructions et chacun part se promener avec son regard. **RDV à la mairie à 17h le lundi 12 mai.**

Bureau disponible à la location : vous êtes un professionnel de santé ou du bien-être à la recherche d'un espace calme, fonctionnel et bien situé ? Ce bureau de 14 m² est fait pour vous ! Situé au sein du Pôle Santé, le local est équipé d'un point d'eau et le loyer mensuel est fixé à 311€. Contact et renseignements : direction@mairie-baud.fr ou au 02.97.51.02.29.



Cours d'oenologie : Bellavinea vous propose des cours d'oenologie en petit groupe à L'idée'Halle, les jeudi 15 mai et 19 juin à 19h. Tarif de 20€ par personne et par séance. Inscription par mail à bellavinea@gmail.com

CCAS



Information Importante : Ouverture du Registre des Personnes Vulnérables

Ce registre a pour objectif de recenser les personnes résidant à Baud et qui pourraient avoir besoin d'aide et d'assistance en cas de situations exceptionnelles (canicule, grand froid, pandémie, etc.). L'inscription est volontaire et confidentielle.

Qui peut s'inscrire ? Les personnes âgées de 65 ans et plus, en situation de handicap, isolées et/ou rencontrant des difficultés de santé particulières.

Comment s'inscrire ? Pour vous inscrire ou inscrire une personne de votre entourage avec son consentement, vous pouvez contacter le CCAS de Baud. N'hésitez pas à vous renseigner pour votre sécurité et votre bien-être.



Portage des repas à domicile

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Baud vous propose un service pratique et savoureux de portage de repas à domicile.

Pour qui ? Ce service s'adresse aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, ou à toute personne rencontrant des difficultés temporaires pour cuisiner et faire ses courses.

Les avantages :

- Des repas équilibrés et variés préparés avec soin.
- Livraison à domicile les jours de votre choix.
- Un soutien précieux pour maintenir votre autonomie et votre bien-être.

Intéressé(e) ? Pour en savoir plus ou pour vous inscrire, contactez le CCAS de Baud par téléphone au 02.97.08.01.46 ou par mail ccas@mairie-baud.fr

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Mercredi 7	Boulodrome du Scaouët	Concours de boules bretonnes pour les retraités à partir de 14h, organisé par la Boule Baudaise. Tirage à la mèche.
Jeudi 8	Monument aux morts	Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Rendez-vous à 11h15 au champ de foire ou à 11h30 au monument.
Samedi 10	Site du Pont de Baud	Une scène éclectique avec concerts entre mix disco, électro & découvertes dès 14h jusqu'à 1h. Ateliers des arts du cirque pour les enfants de 2 à 12 ans avec jonglerie, acrobatie, fil & boule d'équilibre... Buvettes et restauration sur place.
Dimanche 11	Scaouët	Bal à papa organisé par le Club des Amis à partir de 14h.
Lundi 12	Auditorium du Quatro	Conférence "Le camp de Conlie, pourquoi ce camp de la mort ?" organisée par le groupe Histoire et Patrimoine du Pays de Baud et présentée par Soeur Marie Béatrice, à partir de 14h.
Mardi 20	Auditorium du Quatro	Réunion d'information à 18h30 auprès des propriétaires bailleurs sur les solutions pour mettre leurs logements aux normes énergétiques, avec des conseillers Bail Rénov'.
Vendredi 23 et Samedi 24	Ecole Diwan	Portes ouvertes de l'école Diwan. Venez découvrir un lieu pédagogique. Renseignements au 09.80.41.86.15.
Samedi 24	La Passerelle	Portes ouvertes de l'Outil en Main de 10h à 12h. Les bénévoles présenteront les métiers proposés aux jeunes cette année. Ouvert aux familles mais aussi aux artisans retraités ou passionnés qui souhaiteraient transmettre leur savoir-faire.
Samedi 24	Scaouët	Fêtes des écoles publiques à partir de 14h. Défilé costumé de l'école Dolto jusqu'au complexe du Scaouët. Danses et animations sur le parc. Tirage de la tombola à 18h15. Paëlla sur place et à emporter le soir, réservations au 06.87.16.28.82.
Du 30 mai au 1 ^{er} juin	Complexe sportif du Scaouët	Tournoi International de Guerlédan. 48 équipes Masculines et 24 équipes Féminines avec présence d'équipes étrangères (Canada, Suisse...) et des meilleures équipes françaises et bretonnes. Entrée gratuite. Finales gars et filles U14 le dimanche après-midi.

Bien-vivre ensemble



Responsabilité des riverains et usagers : les riverains doivent veiller à maintenir leur portion de trottoir propre, en été comme en hiver (enlèvement de la neige et du verglas). Chacun est également responsable de l'entretien de sa haie et de ses plantations qui ne doivent pas empiéter sur la voie publique.

Nettoyage des caniveaux : les riverains doivent veiller à ce que les caniveaux devant leur domicile soient dégagés et nettoyés de toute obstruction afin d'assurer l'écoulement des eaux pluviales.